

Conditions générales de vente

INSCRIPTION

Votre inscription pour les séjours que nous proposons sera prise en compte à partir de la réception de votre bulletin d'inscription et de l'acompte ainsi que dans la mesure des places disponibles. Le solde doit être réglé :

- à plus de 30 jours avant la date du début du séjour, un acompte représentant 30% du montant du séjour doit nous être envoyé. Le solde du séjour devra être réglé sur place le jour de votre arrivée.
- à 30 jours et moins du départ, l'intégralité du séjour devra être réglé au moment de la réservation.

ANNULATION

En cas d'annulation de votre part à moins de 30 jours (sauf si vous trouvez un remplaçant), Timothée TRICHET encaissera les arrhes versées au moment de l'inscription.

MINIMUM DE PARTICIPANTS

Les séjours proposés sont assurés à partir de 5 participants. Faute d'inscrits à moins de 21 jours avant le départ, nous serions contraints d'annuler le séjour et vos arrhes vous seront alors reversés dans leur intégralité.

INTERRUPTION DE SÉJOUR

L'interruption de séjour par un participant (incompatibilité avec le niveau ou la nature de la randonnée par ex.) ne pourra donner lieu à un remboursement.

LES PRIX

Les prix figurant sur le site internet et la brochure de l'année en cours remplacent et annulent ceux des brochures précédentes, notamment pour des séjours identiques programmés antérieurement aux mêmes dates. Ces prix peuvent être susceptibles de modifications à la hausse en fonction d'événements économiques indépendants de notre volonté.

MODES DE PAIEMENT

Vous pouvez régler votre séjour par :

- espèces
- chèque bancaire ou postal à l'ordre de Timothée Trichet
- virement IBAN: FR76 1680 7001 4936 9139 8421 132 BIC: CCBPFRPPGRE

RESPONSABILITÉ ET RISQUES

Toute activité sportive de montagne comporte des risques, si minimes soient-ils. Chaque participant les assume en connaissance de cause et s'engage à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou incidents pouvant survenir dans le cadre normal de cette activité à Timothée TRICHET, aux accompagnateurs et aux différents prestataires. L'acceptation des conditions générales de vente indique que vous possédez obligatoirement une assurance responsabilité civile et que vous déchargez Timothée TRICHET de toute responsabilité d'accidents ou d'incidents survenus dans le cadre normal de l'activité ou par la faute d'un des participants.

ASSURANCES

Vous devez être titulaire d'une responsabilité civile personnelle. Nous sommes titulaires d'une RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE auprès du SIM et de la GARANTIE FINANCIÈRE auprès de GROUPAMA.

CERTIFICAT MÉDICAL ET SANTÉ

En cas de problème particulier de santé, permanent ou occasionnel, vous devez impérativement nous en tenir informé afin que nous puissions nous organiser pour votre sécurité et celle du groupe.

Nous pouvons, lors de votre arrivée, vous demander un certificat médical datant de moins d'un an certifiant que vous êtes apte à la pratique de la randonnée pédestre et du canyoning.

Nous vous demanderons également de nous signaler au moment de votre réservation toute allergie (médicale et alimentaire).

LES ACTIVITÉS DU SÉJOUR

Chaque activité est donnée à titre indicatif. Le programme peut être amené à être modifié pour des raisons de sécurité ou de conditions météorologiques.

CONFIRMATION DE VOTRE SÉJOUR

Après réception de votre bulletin d'inscription, nous vous enverrons un mail de confirmation accompagné d'une fiche technique détaillant toutes les informations nécessaires à la préparation de votre séjour.